

La France face à la guerre en Ukraine (Entretien) France and the War in Ukraine (Interview)

Oksana Mitrofanova et Julien Plouchart

Volume 54, numéro 2, été 2023

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1111132ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1111132ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École supérieure d'études internationales

ISSN

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mitrofanova, O. & Plouchart, J. (2023). La France face à la guerre en Ukraine (Entretien). *Études internationales*, 54(2), 311–333.
<https://doi.org/10.7202/1111132ar>

Résumé de l'article

Cet entretien réalisé par Études internationales avec deux spécialistes de l'Ukraine montre que le rapport de la France au conflit ukrainien a évolué depuis l'annexion de la Crimée en 2014. Bien que refusant de reconnaître l'annexion de la Crimée, la diplomatie française a d'abord misé sur la médiation du conflit via le « format Normandie », et a mis du temps à prendre ses distances avec la Russie de Poutine. La guerre ouverte déclenchée en 2022 par la Russie a néanmoins poussé Emmanuel Macron à soutenir ouvertement l'Ukraine et à condamner de plus en plus fermement l'invasion russe. La classe politique française et les médias ne sont toutefois pas toujours au diapason d'une position résolument favorable à l'Ukraine et défavorable à la Russie.

La France face à la guerre en Ukraine

Entretien avec
Oksana MITROFANOVA* et Julien PLOUCHART**

RÉSUMÉ : Cet entretien réalisé par *Études internationales* avec deux spécialistes de l'Ukraine montre que le rapport de la France au conflit ukrainien a évolué depuis l'annexion de la Crimée en 2014. Bien que refusant de reconnaître l'annexion de la Crimée, la diplomatie française a d'abord misé sur la médiation du conflit via le « format Normandie », et a mis du temps à prendre ses distances avec la Russie de Poutine. La guerre ouverte déclenchée en 2022 par la Russie a néanmoins poussé Emmanuel Macron à soutenir ouvertement l'Ukraine et à condamner de plus en plus fermement l'invasion russe. La classe politique française et les médias ne sont toutefois pas toujours au diapason d'une position résolument favorable à l'Ukraine et défavorable à la Russie.

MOTS CLÉS : assistance militaire, atlantisme, désinformation, format de Normandie, guerre russo-ukrainienne, relation franco-russe, sanctions

ABSTRACT: This interview realized by *Études internationales* with two experts of Ukraine shows that the position of France over the conflict in Ukraine has evolved since the annexation of Crimea in 2014. Although the French diplomacy has refused to acknowledge the annexation of Crimea, it has first relied on the mediation of the conflict through the "Normandy framework" and took some time to distance itself from Putin's Russia. The all-out war declared by Russia in 2022 has prompted Emmanuel Macron to overtly support Ukraine and to firmly condemn the Russian invasion. However, the French political class and the media are not always wholly in tune with a resolute support to Ukraine and a clear condemnation of Russia.

KEYWORDS: atlanticism, disinformation, Franco-Russian relationship, military assistance, Normandy format, Russian-Ukrainian war, sanctions

* Oksana Mitrofanova est docteure en science politique, chercheuse senior à l'Institut d'histoire mondiale de l'Académie Nationale des Sciences d'Ukraine (Kyiv) et enseignante-chercheuse à l'INALCO (Paris). Elle est l'auteure de *France-Ukraine : une histoire des relations diplomatiques et militaires (1991-2023)*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2024.

** Julien Plouchart est docteur en histoire, auteur d'une thèse intitulée *Les enjeux du conflit russo-ukrainien (2003-2023), d'une confrontation régionale à un affrontement globalisé*, soutenue à Cergy Paris Université en décembre 2023.

Études internationales : quelles places respectives l'Ukraine et la Russie occupaient-elles dans la politique étrangère de la France jusqu'au déclenchement de la guerre ?

Oksana Mitrofanova et Julien Plouchart : L'Ukraine, contrairement à son grand voisin la Russie, n'a pas été au cœur de la politique étrangère de la France jusqu'en 2014, voire jusqu'en 2022. Les autorités françaises n'ont pas modifié les lignes de force de la diplomatie française, axée sur le dialogue avec la Russie bien plus que sur le soutien à l'Ukraine. Cette orientation politique a été liée à la fois à l'ancienneté et à la permanence des relations franco-russes, au paradigme de « l'entente franco-russe », et à l'importance des intérêts économiques français en Russie.

La France a une relation diplomatique avec la Russie plus ancienne qu'avec l'Ukraine. De nombreuses rencontres franco-russes ont eu lieu entre 1997 et 2014 dans le cadre du G8 et, depuis 1999, dans le format du G20. Des séminaires des gouvernements français et russe se sont tenus entre 1996 et 2013. En revanche, aucune rencontre institutionnelle de haut niveau n'eut lieu entre les autorités françaises et ukrainiennes à la même période, en raison de l'absence d'appartenance de l'Ukraine à des organisations telles que le G8 ou le G20.

La politique étrangère française menée par le président Jacques Chirac a été très favorable au renforcement des relations avec la Russie, ce qui entraîna une convergence franco-russe sur de nombreux dossiers de relations internationales, comme l'opposition à la guerre menée par les États-Unis en Irak en 2003 (et ce, alors que l'Ukraine avait envoyé sa 5^e brigade mécanisée en Irak en août 2003 pour soutenir l'intervention américaine). La relation franco-russe continua d'être étroite sous la présidence de Nicolas Sarkozy. On peut notamment mentionner la proposition française d'un plan de paix sur la question géorgienne favorable à la Russie en 2008, et la conclusion d'un contrat de vente de deux porte-hélicoptères Mistral en 2010, deux décisions susceptibles de renforcer la présence de la Russie russe en mer Noire au détriment de l'Ukraine.

On peut se demander quelle a été la ligne directrice de la politique française par rapport au conflit russo-ukrainien apparu en 2014. Les autorités françaises ont constamment affiché leur soutien au droit international. Depuis 2014, la France ne reconnaît pas l'annexion illégale de la Crimée : le changement unilatéral des frontières est non seulement contraire au droit international mais aussi aux engagements

internationaux pris par la Fédération de Russie dans le cadre du Mémorandum de Budapest de 1994 et auquel la France avait été associée (*France diplomatie* 2022). C'est ainsi que le 7 mars 2014, le président Hollande précisa que l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine n'étaient pas négociables. Jusqu'à la mi-février 2022, les autorités françaises n'ont pas cru que la Russie pourrait mener une guerre de grande envergure contre l'Ukraine.

Études internationales : la France a-t-elle fait entendre une voix singulière au sein de l'UE et de l'OTAN à l'égard de l'Ukraine et de la Russie ?

Oksana Mitrofanova et Julien Plouchart : Il convient de s'interroger sur l'inscription européenne, atlantiste ou *a contrario* sur la volonté d'un cours indépendant et d'une autonomie stratégique de la politique française envers la Russie et l'Ukraine dans le cadre du conflit entre ces deux pays.

La tradition gaullienne de l'autonomie stratégique de la France dans ses relations avec la Russie par rapport à la question ukrainienne a pu parfois être ravivée, laquelle privilégie les intérêts nationaux et promeut la volonté de puissance sur l'alignement sur les États-Unis et l'inscription exclusive dans le camp occidental tout en restant ouverte à un dialogue avec la Russie. Le spécialiste de la géopolitique de la Russie et de l'Ukraine Laurent Chamontin¹ estima que la participation du président Macron au forum économique de Saint-Petersbourg en 2018 était la démonstration d'une position indépendante dans les relations avec la Russie (Lazareva 2018). Le politiste français Philippe de Lara jugea que les discours d'Emmanuel Macron au même forum signalaient une inflexion de la politique étrangère de la France en faveur d'un rapprochement avec la Russie (de Lara 2018). Cette volonté de rapprochement franco-russe mise en avant durant le premier quinquennat Macron (Daziano 2019) s'inscrivait dans la conception gaullienne d'une Grande Europe de l'Atlantique à l'Oural telle que l'avait exprimée le général De Gaulle dans son discours de Strasbourg du 22 novembre 1959.

1. Laurent Chamontin, décédé en 2020, a été professeur associé de géopolitique à l'École supérieure du Commerce extérieur (ESCE).

Cependant, cette démarche présidentielle n'a pas été soutenue par l'appareil d'État. En août 2019, Macron déclara ainsi devant les ambassadeurs savoir que les « États profonds de part et d'autre, à Paris comme à Moscou » s'opposeraient à ce cours politique. Dans l'*Opinion*, le journaliste Jean-Dominique Merchet écrivit : « la politique de l'Élysée se heurte à de fortes résistances au sein de l'appareil d'État », en particulier de la part de diplomates « fidèles à la pensée de la spécialiste des affaires stratégiques Thérèse Delpéch » (Merchet 2022), laquelle était une partisane à la fois de l'atlantisme et du libéralisme et la représentante d'une tendance néoconservatrice dans la diplomatie française (Jauvert 2016). À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, l'idée que la France puisse adopter une approche diplomatique propre ne fut plus mise en avant que par les partis populistes. Le 4 mars 2022, le leader politique de « La France insoumise », Jean-Luc Mélenchon organisa un meeting pour la paix en Ukraine, au cours duquel il prononça un discours en faveur d'une France « non alignée ». Le 31 mars 2022, la dirigeante du Rassemblement national, Marine Le Pen, affirma même que la Russie pourrait devenir un allié de la France après la fin de la guerre.

Les autorités françaises ont adopté une attitude réservée sur l'intégration européenne et une position réticente sur l'inscription euratlantique de l'Ukraine. La France a pour la première fois exposé une perspective européenne pour l'Ukraine en avril 2008. L'idée d'une entrée de l'Ukraine dans l'UE à long terme ne fut plus exclue. Le quotidien *Le Monde* écrivait ainsi : « on ne dit plus que la porte est fermée. Elle est entrouverte. Rien n'est exclu pour l'Ukraine, et c'est une nouveauté » (Nougayrede 2008). Après la révolution de l'Euromaidan (février 2014), la France a aussi soutenu la signature d'un Accord d'association UE-Ukraine. Mais dans l'ensemble, les enjeux européens d'un soutien à l'Ukraine demeuraient peu visibles dans la diplomatie française à l'époque (Arjakovsky 2014).

À la suite de son élection en 2017, le président Macron disposait d'un capital politique pour aider à résoudre le conflit en Ukraine dans le cadre d'une relance du projet européen (Pothier 2017). La question ukrainienne aurait pu être liée à l'approfondissement de la construction européenne. Il n'en fut rien. C'est seulement dans le contexte de la guerre au printemps 2022 que la perspective d'une intégration européenne de l'Ukraine apparaît dans les discours officiels français. Ainsi, le 9 mai 2022, au cours d'un discours devant le parlement européen, Macron précisa que le processus d'intégration de l'Ukraine dans l'UE serait long et que ce pays pourrait entretemps entrer dans une

nouvelle organisation européenne : la « Communauté politique européenne » (*Le Monde*, 9 mai 2022). Lors d'une rencontre avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky à Kyiv, le 16 juin 2022, Emmanuel Macron apporta son soutien à l'octroi immédiat du statut de candidat à l'entrée dans l'Union européenne pour l'Ukraine (Da Silva 2022). Au sommet européen de Bruxelles du 23 juin 2022, Macron précisa que cette décision était politique, s'inscrivant dans le contexte de la défense de l'Ukraine face à l'invasion russe (Koller 2022).

Les autorités françaises ont souvent fait preuve de réticence à l'entrée de l'Ukraine dans l'OTAN, prenant une position inverse de celle exprimée à plusieurs reprises par les pays d'Europe de l'Est, en particulier la Pologne et les États baltes, ainsi que par le Royaume-Uni et les États-Unis. Dès le sommet de l'OTAN à Bucarest en 2008, la France a soutenu la position allemande opposée à l'inclusion de l'Ukraine dans le plan d'action pour l'adhésion. Après le début du conflit russo-ukrainien en 2014, au contraire de membres de l'OTAN comme le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni, la France n'envoya pas d'instructeurs militaires former l'armée ukrainienne aux standards otaniens. Le président Macron indiqua même le 22 décembre 2022 que l'entrée de l'Ukraine dans l'OTAN constituait un « scénario peu vraisemblable ».

Il convient de noter que si le pouvoir français a souvent décliné l'idée d'une éventuelle otanisation de l'Ukraine jusqu'en 2023, en revanche il a réaffirmé à l'occasion de la guerre de 2022 son engagement dans l'OTAN. C'est en signe de soutien aux pays membres du flanc oriental de l'Alliance Atlantique que la France décida de déplacer des forces au plus près du théâtre d'opérations ukrainien. Le 26 février 2022, l'armée française annonça déployer 500 militaires en Roumanie. Début mars 2022, l'aviation française effectuait des missions de police du ciel en Pologne tandis que le porte-avions français Charles de Gaulle croisait en Méditerranée orientale.

En outre, à partir du sommet de l'OTAN de Vilnius des 11-12 juillet 2023, les autorités françaises ont décidé de soutenir l'entrée de l'Ukraine dans l'OTAN. Enfin, au cours d'une conférence de presse le 27 février 2024, le président français Emmanuel Macron a affirmé « ne pas exclure l'envoi de troupes occidentales » en Ukraine. Cette intention française de soutien direct otanien à l'armée ukrainienne peut être vue comme une politique de dissuasion conventionnelle contre une éventuelle amplification de l'agression armée russe sur le sol ukrainien (De Jong 2024).

Études internationales: Quel bilan peut-on faire de la tentative de la France de résoudre le conflit russo-ukrainien par la diplomatie ?

Oksana Mitrofanova et Julien Plouchart : Entre 2014 et 2022, la France mena une politique de « dialogue et de fermeté », envers la Russie. Cette position française excluait toute vision antirusse comme toute absence de critique de la Russie (Fabius 2016: 188-189). Le président Hollande précisa cette politique mesurée en ces termes le 7 mars 2014 : « Notre objectif c'est aussi de laisser toujours ouverte la voie du dialogue de manière à ce que la Russie puisse saisir autant qu'il sera décidé à le faire — je parle ici du président Poutine — la perche qui peut lui être tendue... Il y a toute la pression que nous devons exercer, mais aussi tout le dialogue que nous pouvons proposer » (Hollande 2014). Cette volonté française de dialogue dans la fermeté a abouti au processus du format de Normandie. Le 6 juin 2014 à Benouville, les dirigeants français, allemand, russe et ukrainien se sont réunis, ce qui a été à l'origine d'un forum de rencontre quadripartite pour le règlement du conflit dans le Donbass. Les autorités françaises insistèrent de juin 2014 à février 2022 sur la nécessité de continuer les discussions russo-ukrainiennes dans le cadre de ce format afin d'aboutir à un règlement négocié de la situation dans le Donbass par le rétablissement de la sécurité, la mise en œuvre d'un cessez-le-feu durable et l'organisation d'élections organisées selon les normes internationales. Le président Hollande prit part à 4 réunions quadripartites dans le cadre du format Normandie, à savoir les rencontres de Milan des 16-17 octobre 2014, de Minsk des 11-12 février 2015, de Paris du 2 octobre 2015 et de Berlin du 19 octobre 2016.

Les accords de Minsk présentaient deux éléments extrêmement positifs : la conclusion d'un premier accord entre Européens, sans la participation des États-Unis, pour le rétablissement de la stabilité sur le continent européen et la réaffirmation de l'axe franco-allemand (Thomann 2015). La France coopéra avec l'Allemagne au sein du format Normandie. Le couple franco-allemand sembla redevenir une réalité avec l'implication commune du président Hollande et de la chancelière Merkel. Ceux-ci, après les entretiens menés à Kyiv avec le président Porochenko le 5 février 2015 et à Moscou avec le président Poutine le 6 février 2015, annoncèrent être partisans de l'octroi d'une autonomie régionale aux oblasts du Donbass et de la création d'une zone démilitarisée de 50 à 70 kilomètres de part et d'autre de la ligne de front. Cependant, les autorités françaises se rendirent

compte dès la fin 2015 de la mise en sommeil du processus de règlement politique du conflit du Donbass en raison de l'impossible tenue d'élections transparentes (Hollande 2015).

Le président Macron voulut plusieurs fois relancer le processus. Lors de sa première rencontre avec Poutine à Versailles le 29 mai 2017, Macron a assuré qu'il considérait le format Normandie comme le moyen de désamorcer le conflit dans le Donbass. Le président français dirigea une réunion du Format Normandie à Paris le 9 décembre 2019. Deux dernières réunions où échangèrent des conseillers des dirigeants des quatre pays se tinrent à Paris le 26 janvier 2022 et le 10 février 2022 à Berlin dans le contexte de la marche à la guerre ouverte entre la Russie et l'Ukraine. La réunion prévue fin février 2022 ne put avoir lieu étant donné que la guerre éclata avant, ce qui signa l'échec définitif du processus du Format de Normandie. En dépit de la guerre d'agression déclenchée par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022, la volonté des autorités françaises de poursuivre le dialogue avec les dirigeants russes fut pendant plusieurs mois réaffirmée afin d'éviter que cette guerre imprévue ne devienne globale. Dès le 24 février, l'ancien ministre français des Affaires étrangères Dominique de Villepin a insisté sur la solution diplomatique plutôt que militaire pour mettre fin au conflit et sur la capacité française à réaliser cette sortie de crise (De Villepin 2022). Le 27 mars, le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian appelait à poursuivre le dialogue avec Vladimir Poutine.

Cependant, dès le 24 février 2022, le philosophe Bernard-Henri Lévy estimait que la volonté des autorités françaises de dialoguer avec le maître du Kremlin était vouée à l'échec (Lévy 2022). Pour aboutir à une solution au conflit, l'ancien président François Hollande recommandait « de continuer à fournir des armes aux Ukrainiens, de sanctionner économiquement la Russie, et enfin d'isoler politiquement Vladimir Poutine », estimant inutiles les tentatives d'ouverture envers le régime russe (Hollande 2022). Il y eut la condamnation de l'agression armée ouverte russe par les autorités françaises. Le président français Emmanuel Macron a dès son premier discours du 24 février souligné la responsabilité du président russe Vladimir Poutine dans le déclenchement d'une guerre d'agression (Macron 2022a). Les autorités françaises prirent fait et cause pour la partie ukrainienne. Macron a dans son discours du 24 février reconnu le courage du président

Zelenski puis a dans son discours du 2 mars salué la résistance du peuple ukrainien (Macron 2022b). Le gouvernement français prit aussi une part active dans l'investigation des crimes de guerre russes en Ukraine. Le 2 mars 2022, 39 pays dont la France ont saisi le Bureau du Procureur de la Cour Pénale internationale pour ouverture d'enquête. Emmanuel Macron précisa qu'il y avait des preuves de crimes de guerre sur France Inter le 4 avril. La France a donc décidé de fournir une équipe composée de deux médecins légistes et d'une quinzaine de gendarmes pour enquêter sur les crimes de guerre russes.

Études internationales: Comment la coopération militaire française a-t-elle évolué face au conflit russo-ukrainien ?

Oksana Mitrofanova et Julien Plouchart: La position française sur le conflit russo-ukrainien se refléta aussi dans l'évolution de la coopération militaire. Les événements du Maïdan ukrainien ont eu plusieurs conséquences dans le domaine de la politique militaire. Premièrement, la dimension purement opérationnelle de la coopération s'est intensifiée avec l'envoi de militaires ukrainiens en France pour y être entraînés. Deuxièmement, l'Ukraine a envoyé une demande d'aide à la France. Les requêtes concernaient le soutien aux réformes de la défense et l'assistance en équipement. La France a fourni une aide médicale et les ministères français des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Intérieur ont envoyé des gilets pare-balles. Troisièmement, toute coopération militaire franco-russe a été rompue. Le Conseil de coopération franco-russe sur les questions de sécurité, qui réunissait deux fois par an les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des deux pays, ne s'est plus tenu depuis 2014.

En 2014-2015 se posa le dilemme de la fourniture des porte-hélicoptères Mistral à la Russie dans le cadre du conflit russo-ukrainien. Soit la France honorait le contrat, contribuait au renforcement du pays agresseur et ternissait son image de championne des valeurs démocratiques, soit elle rompait le contrat et perdait la réputation d'un fournisseur fiable auprès d'autres clients. Le politologue Arnaud Dubien a souligné que Paris ne pouvait pas se permettre d'annuler la fourniture de Mistral en raison de la réputation de la France sur le marché de l'armement (Dubien 2014). Certains hommes politiques situés à droite de l'échiquier politique se montrèrent aussi partisans du maintien de la livraison au client russe de ces navires de guerre. Le 11 septembre 2014 à Moscou, alors qu'il était interrogé sur la suspension de la livraison de navires Mistral, le député UMP de Paris

Claude Goasguen affirma : « l'intérêt de la France est de tenir ses engagements » (Jarrassé 2014). En fin de compte, ce sont les considérations stratégiques et politiques qui l'ont emporté sur les enjeux économiques. En août 2015, le contrat de fourniture de porte-hélicoptères Mistral à la Russie a été résilié. Si la France ne vendit plus d'armements à la Russie, elle ne livra pas pour autant d'armes à l'Ukraine au contraire d'autres pays membres de l'OTAN tels que les États-Unis et le Royaume-Uni entre 2014 et début 2022.

Cependant, la France apporta une aide militaire à l'Ukraine afin qu'elle puisse résister à l'invasion russe à partir de mars 2022. La critique de cette assistance militaire eut un écho mineur et n'influa pas sur le niveau de celle-ci. Dans le spectre politique, seuls les candidats à l'élection présidentielle de LFI Jean-Luc Mélenchon et du RN Marine Le Pen se montrèrent opposés à ce type d'aide. En revanche, les autres candidats des partis LR Valérie Pécresse, EELV Yannick Jadot et PS Anne Hidalgo soutinrent l'assistance militaire à l'Ukraine².

La France a fourni de l'imagerie satellitaire à l'Ukraine. L'armée française dispose des satellites d'observation Hélios, Pléiades et CSO qui lui permettent de fournir des images plusieurs fois par jour à l'état-major de l'armée ukrainienne. Cette assistance a pu être décisive dans les premiers mois de la guerre, car elle a permis à l'armée ukrainienne de pouvoir cibler des postes de commandement et des pièces d'armements des forces russes, conférant à la partie ukrainienne des capacités de renseignement et d'observation dont elle était dépourvue.

Le gouvernement français a aussi décidé du transfert d'armes lourdes à l'armée ukrainienne. L'armée française a livré trois types de missiles légers, deux de fabrication française Milan et Mistral et un de conception américaine Javelin. La fourniture de ces missiles aurait été accompagnée de la formation des personnels militaires ukrainiens avant même le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne le 24 février 2022 (Merchet 2022). L'armée française a aussi transféré des canons autotractés Caesar et des milliers d'obus à l'armée ukrainienne

2. Ces acronymes désignent les partis politiques suivants : La France insoumise (LFI), Rassemblement national (RN), Les Républicains (LR), Europe Écologie Les Verts (EELV), Parti socialiste (PS).

dans les semaines suivant la confirmation présidentielle faite le 22 avril. Les canons Caesar³ furent prélevés sur les stocks en renouvellement de l'Armée de Terre, sans aucun impact sur la dotation des unités, et ont été compensés par la suite par une autre commande déjà passée de 33 canons (Meta-Defense 2022). Ils présentent le grand avantage pour l'armée ukrainienne d'être très mobiles, ce qui les rend peu vulnérables à une frappe russe.

Le 16 février 2024, la France a conclu avec l'Ukraine un accord de sécurité d'une durée de 10 ans dans lequel une aide militaire supplémentaire d'un montant possible de 3 milliards d'euros pour l'année 2024 est prévue. Cet accord pérennise ainsi la coopération militaire franco-ukrainienne.

Enfin, la guerre de haute intensité russo-ukrainienne entraîna la mise en place d'un débat stratégique sur l'armée française. Un effort budgétaire conséquent fut acté avec la prévision d'une enveloppe d'environ 400 milliards d'euros pour la période 2024-30, soit 100 milliards de plus par rapport à la loi de programmation militaire 2019-25. Cette hausse du budget de la défense s'est accompagnée d'une réflexion sur le type de guerre du futur et sur les moyens d'y faire face. Le caractère fondamental de la cohésion armée/nation évident dans le succès de la résistance ukrainienne face à l'agression russe a poussé le ministère de la Défense français à prendre en compte l'« importance de la force morale » et à entamer une réflexion sur la mise en œuvre d'un service national universel. La prise en compte des leçons tactiques de la guerre en Ukraine pourrait être à l'origine d'une recomposition des unités de l'armée française. Les régiments dits de mêlée tels ceux de chars et d'infanterie seraient réduits; ceux spécialisés dans le cyber et les drones seraient renforcés en raison de l'importance de la guerre d'information et du renseignement; ceux d'artillerie seraient complétés par de nouvelles pièces à la portée moyenne (Pietralunga et Vincent 2023). Les succès ukrainiens ont incité l'état-major français à réfléchir à une décentralisation plus poussée de la décision sur le champ de bataille à travers « une organisation très plastique du commandement » (Burkhard 2022).

3. Les canons Caesar sont des camions équipés d'un canon capable de frapper une cible à 40 km.

Études internationales : la France a-t-elle joué le jeu des sanctions européennes contre la Russie ?

Oksana Mitrofanova et Julien Plouchart : L'importance des relations économiques qu'avait la France avec la Russie était sans commune mesure avec celles qu'elle entretenait avec l'Ukraine. Il est significatif qu'en 2013 le chiffre d'affaires du commerce extérieur de la France et de la Russie se soit élevé à 22 milliards d'euros (Kovtun 2014), tandis que du côté franco-ukrainien cela s'élevait à environ 2 milliards d'euros (vchaspik.ua 2014). La France avait en Russie d'importants intérêts dans les secteurs de l'énergie (participation de Total à l'exploitation du champ pétrolier de Chtokman), de la finance (prise de participation de la Société Générale dans Rosbank) et de la distribution (implantation importante de marques du groupe Mulliez telles que Auchan ou Leroy-Merlin) alors que la coopération franco-ukrainienne était très faible dans le secteur de l'énergie en raison des faibles ressources de ce dernier pays et réduite dans les secteurs de la finance et de la distribution à cause de la pauvreté persistante de la population ukrainienne.

Les sanctions adoptées par l'Etat français contre la Russie ont potentiellement mis en cause des intérêts des milieux d'affaires français en Russie. Ces derniers, qui ont réalisé d'importants investissements en Russie, exhortaient en effet à ne pas sacrifier leurs intérêts à cause de la guerre. Les 1^{er} et 2 septembre 2014, les représentants des grandes entreprises françaises et des responsables politiques français ont ainsi organisé la visite en France du président de la Douma russe, Sergueï Narychkine. Les enjeux de stabilité de l'architecture de sécurité européenne et de promotion des valeurs européennes l'ont toutefois emporté sur les intérêts des milieux d'affaires français en Russie. Les experts ukrainiens ont salué l'élection d'Emmanuel Macron en raison de son soutien aux sanctions de l'UE contre la Russie. Par sa voix, la France s'est prononcée en faveur de sanctions sévères contre la Russie dès les premiers jours de la guerre. Elle s'est associée aux autres États membres de l'UE et du G7 dans l'édiction de sanctions essentiellement financières contre la Russie le 27 février 2022 (Elysée 2022). Le 1^{er} mars, le Ministre de l'Economie, Bruno Le Maire affirma même que l'UE et la France mèneraient une « guerre économique et financière totale » contre la Russie (Couet 2022). Emmanuel Macron en tant que président du Conseil européen présenta le 31 mai 2022 un nouveau train de sanctions prises contre la Russie prévoyant la réduction de plus de 90 %

des achats de pétrole russe d'ici fin 2022. Le Pen fit le lien entre les sanctions contre la Russie et l'amplification de l'inflation sur BFM TV le 10 juillet 2022 (Durieux 2022).

Des entreprises françaises ont arrêté leurs activités en Russie. Début mars 2022, le groupe TotalEnergies annonça cesser tout nouvel investissement en Russie. Des banques françaises comme BNP Paribas ou le Crédit Agricole mirent fin à leurs activités en Russie. Le 23 mars le président ukrainien demanda aux entreprises françaises de quitter la Russie, traitant les groupes Renault, Auchan et Leroy Merlin de « sponsors de la machine de guerre russe » (Amsili 2022). Renault arrêta son usine en Russie dès le 24 mars. En revanche, le PDG d'Auchan Yves Claude affirma dans une interview au *Journal du dimanche* du 26 mars qu'il comptait laisser ouverts les magasins en Russie (Basini 2022).

La sortie de la Russie aurait coûté près de 16 milliards d'euros à 16 entreprises françaises du CAC 40 au cours du 1^{er} semestre 2022. Total Energies aurait perdu plus de 7 milliards d'euros en raison de l'arrêt du projet Arctic LNG 2 et de la cessation de participation dans le groupe gazier russe Novatek (Bouchaud 2022). Sur 73 entreprises françaises implantées en Russie en février 2022, 48 avaient pris des mesures d'arrêt ou de réduction de leurs activités en juin 2022, tandis que 25 entreprises n'en avaient pris aucune. Parmi les Etats du G20 dont les entreprises avaient gardé à cette date des activités intactes en Russie, la France arrivait juste derrière la Turquie, la Chine, l'Inde et l'Italie (Quevrain 2022).

Études internationales : Comment la classe politique française s'est-elle positionnée sur la guerre en Ukraine ?

Oksana Mitrofanova et Julien Plouchart : La question ukrainienne s'est invitée dans le débat politique français. Les partis français ont eu des points de vue souvent divers et opposés sur la politique à poursuivre vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine. Les événements ukrainiens de 2013-2014 ont montré que les représentants politiques français n'avaient pas une position uniforme sur l'Ukraine. Certains politiques se montrèrent indulgents à l'égard de l'annexion de la Crimée dont ils rejetaient parfois la responsabilité sur les pays occidentaux tout en se montrant hostiles aux sanctions vues au mieux comme inopérantes et contre-productives vis-à-vis de la Russie et au pire comme nuisibles aux intérêts français.

La Russie a entretenu d'étroites relations avec les partis politiques français situés à droite et à l'extrême droite où les tendances souverainistes et conservatrices ont pu entraîner un soutien de thèses russes relatives à l'Ukraine et à l'OTAN (Vaissié 2016). Dans cet ordre d'idées, le président russe aurait réagi aux humiliations que les pays occidentaux, en particulier les États-Unis, auraient infligées à son pays depuis la fin de la guerre froide et à une volonté occidentale d'intégrer l'Ukraine dans l'Alliance atlantique. Les enjeux de politique intérieure française ont aussi joué un rôle dans les prises de positions de certains dirigeants politiques français : sous la présidence de François Hollande, Nicolas Sarkozy et François Fillon désormais dans l'opposition et critiques de la politique du président français envers la Russie, ont été reçus plusieurs fois par Vladimir Poutine (Bret et Parmentier 2015). Marine Le Pen, principale figure de l'opposition sous la présidence d'Emmanuel Macron, a souvent fait preuve d'une attitude conciliante envers la Russie, y compris après le déclenchement de la guerre ouverte en février 2022.

L'attitude constante prorusse des formations nationalistes françaises est liée non seulement à une proximité avec l'idéologie du pouvoir russe, à savoir la mise en œuvre d'un régime autoritaire avec à sa tête un homme fort, l'enrégimentement de la société et le retour fantasmé à des valeurs chrétiennes présentées comme traditionnelles, mais aussi à des possibilités de financement. La famille Le Pen a ainsi obtenu des prêts de la part de banques liées au pouvoir russe afin de financer ses activités politiques. En avril 2014, peu après l'annexion de la Crimée par la Russie, le micro-parti « Cotelec »⁴, fondé par le dirigeant d'extrême droite Jean-Marie Le Pen, a reçu 2 millions d'euros de *Vernonsia Holdings*, une société chypriote détenue par un ancien agent du KGB, Yuri Kudimov. Quelques mois plus tard, en septembre 2014, la présidente du Front national⁵, Marine Le Pen a aussi obtenu un prêt de 9 millions d'euros de la *First Czech Russian Bank*, une banque russe dirigée par Roman Popov, un oligarque proche du Kremlin (Turchi 2014).

4. Créé en 1991, « Cotelec » (pour « cotisation électorale ») a contribué à financer les campagnes électorales du Front national pendant plusieurs décennies. Cette structure a été dissoute en 2020.

5. Rappelons que le Front national (FN), créé en 1972, a précédé le Rassemblement national (RN) créé en 2018.

Cette proximité d'une partie de la droite et de l'extrême droite se traduisit dans la réalisation de voyages en Russie en 2014 et en 2015 au plus fort de l'intervention couverte russe en Ukraine. Le député UMP Thierry Mariani a alors été à l'initiative de plusieurs voyages de parlementaires français du centre et de la droite en Russie. Le 11 septembre 2014, quatorze parlementaires français de droite comme les UMP Thierry Mariani et Nicolas Duhicq, du centre tels les UDI Maurice Leroy et Yves Pozzo di Borgo et même de gauche comme les socialistes Pascal Terrasse et Jérôme Lambert ont rencontré à Moscou Sergueï Narychkine, le président de la Douma, et ce, bien que ce dernier fût inscrit sur la liste des dirigeants russes soumis à des sanctions individuelles européennes (Jarrassé 2014). La présidente du RN se rendit aussi en Russie en avril 2014 et mai 2015.

Des dirigeants de droite et d'extrême droite ont pu même soutenir l'annexion russe de la Crimée en mettant en avant une soi-disant appartenance de la Crimée à la Russie au détriment du respect du droit international et de la souveraineté nationale ukrainienne. Le 11 septembre 2014 à Moscou, le député UMP Nicolas Dhuicq affirma ainsi de manière péremptoire : « la Crimée pour moi est russe, il n'y a aucune discussion possible » (Jarrassé 2014). Dans la même veine, la présidente du RN Marine Le Pen twittait le 2 décembre 2014 : « la Crimée est russe depuis de très nombreuses années ». Ces déclarations politiques jouaient sur la confusion entre le fait que la majorité de la population criméenne soit d'origine ethnique russe et la décision prise par la Fédération de Russie d'intégrer comme sujets la Crimée et Sébastopol. Le soutien à la vision géopolitique russe sur la question de la Crimée fut mis en relief avec la réalisation de voyages de politiques français en Crimée bien qu'elle fût illégalement annexée par la Russie, ce qui mit en exergue le fait qu'une partie du spectre politique français cautionnait ce coup de force russe. En juillet 2015, dix parlementaires dont huit députés LR, un député radical et un sénateur UDI constituèrent ainsi la première délégation à se rendre en Crimée avec des haltes prévues à Yalta et à Sébastopol, ce qui entraîna la réprobation des autorités françaises, la colère des autorités ukrainiennes et la satisfaction du pouvoir russe (Morcuende 2015). Cette délégation parlementaire de droite essaya toutefois de jouer sur l'ambiguïté d'une simple mission d'observation de la situation locale afin d'éviter de sembler justifier ouvertement l'intégration de la Crimée à la Russie. En revanche, les positions de représentants de l'extrême droite furent plus tranchées. Le 18 avril 2019, des membres du RN comme Thierry Mariani,

Marion Maréchal et Andrea Kotarac participèrent au forum de Yalta organisé par le président russe Vladimir Poutine pour rassembler ses soutiens à l'annexion de la Crimée.

Les principaux dirigeants de droite et d'extrême droite purent se montrer résolus à discuter et à négocier avec la Russie sur la question de la Crimée y compris en transigeant sur les sanctions. François Fillon préconisa le rétablissement « de relations de confiance avec la Russie qui doit redevenir un grand partenaire » et la levée des sanctions « qui pénalisent injustement nos agriculteurs et nos entreprises »⁶. Marine Le Pen, qui a été accueillie par Vladimir Poutine à Moscou le 24 mars 2017, était alignée depuis 2014 sur les positions russes sur les questions de la Crimée et la levée des sanctions. Leurs positions rejoignaient celles d'une grande partie de leur électorat : les sympathies pour la Russie étaient en effet fortes au sein des électeurs et des sympathisants du Front national et des Républicains.

S'agissant du problème de la remise en cause de l'inviolabilité des frontières mise en relief par l'annexion russe de la Crimée en 2014, les interventions lors des débats télévisés du 20 mars 2017 donnèrent un aperçu de la différence d'approche des candidats des partis politiques français. Chez les candidats conservateurs et populistes, qu'ils se situent à droite ou aux extrêmes, se fit jour une certaine indulgence envers Moscou, d'où une volonté de réinterpréter voire de récuser le droit international afin d'éviter une hypothétique confrontation avec un pays puissant. Jean-Luc Mélenchon (France insoumise) énonça la proposition révisionniste de rediscuter des frontières de l'espace ex-soviétique et donc du bien-fondé de l'intégration de la Crimée à la Russie. Le républicain François Fillon se montra ambigu dans son appréhension de la question criméenne. Il affirma ainsi que la question des frontières devait être traitée selon à la fois le droit international et le principe d'autodétermination et précisa que des frontières séparaient parfois des peuples, ce qui pouvait entraîner l'ouverture d'un débat sur la question. À gauche et au centre furent soulignées l'inadmissibilité de violer le droit international, la réaffirmation de l'intangibilité des frontières et la volonté de prendre des mesures de rétorsion. Le socialiste Benoit Amon indiqua que le droit international devait être respecté et qu'au contraire l'annexion d'une partie du territoire d'un État souverain ne pouvait être acceptée (Andréani 2017).

6. Proposition n° 3 du projet de politique étrangère de François Fillon, site Internet officiel du candidat à l'élection présidentielle.

Cette opposition entre un camp modéré favorable à une attitude intransigeante fondée sur les principes et des partis populistes adeptes d'une politique conciliante basée sur les intérêts envers la Russie par rapport à la question ukrainienne s'estompa à la suite de l'agression russe contre l'Ukraine. Les prises de position des candidats à l'élection présidentielle sur la guerre en Ukraine en 2022 se sont en effet en partie rejointes sur les questions de la condamnation de l'agression russe et du soutien à la population ukrainienne même si des différences sur les façons de gérer et régler le conflit en cours sont vite apparues.

Les candidats des formations modérées se montrèrent très favorables à un soutien actif de l'Ukraine, y compris sous sa forme militaire et à la mise en œuvre de sanctions lourdes contre la Russie et ce même dans le domaine de l'énergie. La candidate socialiste Anne Hidalgo affirma être favorable à la fourniture d'armes à l'Ukraine. La candidate républicaine Valérie Pécresse insista sur la nécessité d'étendre les sanctions au champ de l'énergie en réduisant drastiquement avant d'interdire complètement les achats d'hydrocarbures russes. Les candidats des formations populistes condamnèrent la Russie pour sa guerre d'agression contre l'Ukraine, prônèrent une assistance humanitaire à la population ukrainienne tout en critiquant une aide militaire à l'État ukrainien. Jean-Luc Mélenchon critiqua la fourniture d'équipements à l'armée ukrainienne. Marine Le Pen affirma qu'il fallait aboutir à une paix de compromis en Ukraine tout en évitant d'envoyer des armes lourdes à l'État ukrainien. Cette position conciliante de la candidate nationaliste explique pourquoi une éventuelle victoire de Marine Le Pen à l'élection présidentielle était vue avec angoisse par la population ukrainienne (Mitrofanova 2022).

Il convient de noter qu'un clivage politique autour du conflit russo-ukrainien est réapparu de manière soudaine lors du débat avec vote tenu à l'Assemblée nationale le 12 mars 2024. Si les formations politiques au centre du spectre politique, LR, Horizons, MoDem, Renaissance, PS, EELV, ont voté en faveur de l'accord de sécurité franco-ukrainien, les partis de gauche radicale LFI et PCF ont voté contre tandis que le parti d'extrême-droite, le RN, s'est abstenu.

Études internationales : Comment la guerre en Ukraine a-t-elle été traitée dans les médias français ?

Oksana Mitrofanova et Julien Plouchart : La question de la médiatisation en France de la question ukrainienne met en relief la présence des guerres de l'information russe et ukrainienne et interroge sur l'existence d'un lobby russe en France (Vaissii 2016). Il convient de remarquer que la désinformation russe sur l'Ukraine dans l'espace médiatique français remonte au milieu des années 2000 lorsque le pouvoir russe a mis en œuvre lesdites « guerres du gaz » afin de déstabiliser le pouvoir prooccidental ukrainien issu de la révolution orange de 2004. L'objectif russe fut alors de faire circuler l'information selon laquelle l'État ukrainien volait du gaz russe en transit dans le gazoduc en territoire ukrainien à destination du consommateur européen, et ce, afin de créer une mauvaise image de l'Ukraine et de son gouvernement auprès du public français. L'État ukrainien, se rendant compte de la mauvaise image donnée de lui, essaya de contrecarrer ce message sur le gaz russe volé dans les médias français. Ce furent avant tout les équipes des ambassades de Russie et d'Ukraine qui fournirent les éléments de langage de chaque pays aux grands médias français, la partie russe ayant pris l'initiative et la partie ukrainienne ayant seulement réagi.

Il convient de souligner le rôle essentiel de « BHL »⁷ dans la défense de l'Ukraine face à l'agression russe dès 2014 et plus encore à partir de 2022 dans l'espace politico-médiatique français. À ce titre, il a pu être considéré comme l'archétype du représentant d'un éventuel complexe militaro-intellectuel par certains de ses critiques. BHL, qui s'exprima à l'Euromaïdan à Kyiv en 2014, a pris une position proactive sur l'Ukraine (Conesa 2022). BHL non seulement put jouer le rôle d'intermédiaire entre les politiques ukrainiens et le pouvoir français, mais il mit aussi toute son influence médiatique afin d'orienter l'opinion française en faveur du nouveau régime ukrainien. Le 7 mars 2014, il présenta ainsi les candidats proeuropéens à la présidence ukrainienne Petro Porochenko et Vitali Klitchko à François Hollande à l'Élysée⁸. Il souligna par la suite que l'Ukraine avait besoin d'une aide plus substantielle que des déclarations diplomatiques et

7. BHL est l'acronyme de Bernard-Henri Lévy. C'est sous cet acronyme que cet intellectuel français est connu du grand public français.

8. Les clichés légendés sont disponibles sur la page Ukraine: le Maidan à Paris 7 mars 2014 sur le site www.bernard-henri-levy.com.

estima nécessaire que la population française se rende compte que la question de la survie des idéaux démocratiques se jouait en Ukraine et qu'il était nécessaire d'aider les Ukrainiens à mener cette bataille et à la gagner (Lévy 2015). Avec le déclenchement de la guerre à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022, BHL revint sur le devant de la scène médiatico-politique française. Le 1^{er} mars 2022, il rassembla des politiques tels que Anne Hidalgo, Valérie Pécresse, François Hollande, des activistes telles que Caroline Fourest et Inna Chevtchenko, des écrivains comme Pascal Bruckner et Frédéric Beigbeder au Théâtre Antoine de Paris afin de soutenir activement l'Ukraine. Bernard-Henri Lévy et Marc Roussel ont ensuite réalisé un documentaire – *Pourquoi l'Ukraine* – sur les villes ukrainiennes détruites par l'armée russe diffusé sur Arte le 28 juin 2022. Ce documentaire était vu comme « un objet politique, une exhortation à agir » et mettait en exergue la démarche active de l'engagement intellectuel de son créateur BHL (Ono-dit-Bio 2022).

Le point de vue prorusse sur la guerre en Ukraine fut minoritaire dans le paysage médiatique français dès la fin février 2022 et ne put influencer par ce biais l'opinion publique et donc les processus de décision. La chaîne RT France avait des journalistes dans le Donbass côté russe. Des intervenants comme Karine Bechet-Golovko ou Xavier Moreau représentaient la vision russe. Le 24 février, Laurent Lafon, président de la commission culture du Sénat, demanda à l'Arcom⁹ de suspendre la diffusion de RT France. Cette chaîne arrêta d'être diffusée le 1^{er} mars. Il y eut toutefois sur quelques médias en France la présentation de points de vue prorusses sur la guerre (Cassini 2022). L'ancien militaire français Adrien Bocquet affirma lors d'une émission sur Sud Radio le 10 mai 2022 avoir assisté à des crimes commis par le régiment Azov contre des soldats russes (Bocquet 2022). La chaîne TV libertés insista sur l'éventuelle responsabilité de l'OTAN et des États-Unis dans le déclenchement et la poursuite du conflit russo-ukrainien (Asselineau 2022a). Il convient de noter que ces médias où un biais prorusse pouvait être présent ne font pas partie des médias dits *mainstream* et ont une audience réduite, d'où leur impact limité sur la population et sur les politiques.

9. L'Arcom est l'organisme qui contrôle et régule les services de TNT, radio, télévision, Internet et réseaux sociaux en France.

Quelques centres de réflexion ont aussi continué d'avoir une lecture prorusse du conflit et à la diffuser dans l'espace médiatique français. Le Dialogue franco-russe eut pour mission de diffuser un contre-discours sur la guerre russo-ukrainienne où ce n'était plus la Russie sinon l'Occident le responsable principal du conflit en cours. Éric Denécé¹⁰ insista sur la désinformation occidentale sur la guerre (Denécé et Conesa 2022), François Asselineau sur la responsabilité américaine dans la guerre (Asselineau 2022b). Le *think tank* du CF2R, critiqué en raison des prises de position d'Éric Denécé sur la guerre russo-ukrainienne, a pu être caractérisé par ses opposants soit comme un élément de la complosphère soit comme un élément de la communication prorusse (Guckert 2022).

Études internationales: Quel impact la guerre en Ukraine a-t-elle eu sur la politique étrangère de la France?

Oksana Mitrofanova et Julien Plouchart: Les autorités françaises s'en sont tenues dès 2014 au respect des principes du droit international et de la souveraineté nationale dans le cas du conflit russo-ukrainien. Le pouvoir français a fait en sorte d'éviter l'escalade militaire entre les deux parties opposées afin d'éviter une guerre ouverte de grande ampleur sur le continent européen. Les tentatives de dialogue bilatéral menées sans succès par le président français Emmanuel Macron à l'endroit de son homologue russe dans les mois précédant le début de la guerre se firent de plus en plus rares au cours de celle-ci. À la suite de l'invasion générale russe du territoire ukrainien le 24 février 2022, la France condamna la Russie tenue pour le pays agresseur et lança les sanctions européennes contre l'économie russe, apporta une assistance multiforme à l'Ukraine dont la composante militaire ne cessa de s'étoffer. En ce qui concerne le conflit russo-ukrainien que ce soit lors de sa phase couverte entre 2014 et début 2022 ou lors de sa phase ouverte depuis février 2022, la France a connu la même évolution d'approche que l'Allemagne, passant du refus de toute aide militaire à la mise en œuvre d'une assistance militaire de grande ampleur, jouant le rôle du médiateur entre les deux parties en conflit avant de se muer en soutien de la partie ukrainienne. L'approche française, à l'instar de la position allemande, après avoir essayé entre 2014 et début 2022 d'atteindre l'apaisement à défaut du règlement du conflit russo-ukrainien, s'est inscrite dans les quelques mois qui ont suivi

10. Éric Denécé est le directeur du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R).

l'offensive initiale russe de février 2022 dans le camp occidental sous direction américaine. Dans cette nouvelle guerre froide russo-américaine dont le front est l'Ukraine, la France se retrouve en grande partie alignée sur les positions américaines.

Quatre enseignements peuvent être tirés :

1. La guerre à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine a révélé le caractère illusoire des espérances de certains hommes politiques et chercheurs français qui pensaient construire une Europe pacifiée en coopération avec la Russie.
2. La politique française envers la Russie et l'Ukraine est entrée dans une phase de transformation dont nul ne peut savoir la durée.
3. La guerre à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine est le principal défi pour la sécurité européenne. Le gouvernement français doit tenir compte du fait que la position de la France concernant l'aide à l'Ukraine soit l'objet d'une analyse constante des autres États européens, en particulier les États d'Europe centrale, car c'est le gouvernement français qui cherche à jouer un rôle de premier plan dans la création d'une véritable politique européenne de défense.
4. Pour l'Ukraine, une aide concrète de la France, principalement militaire, est une priorité. Ainsi, malgré la politique de communication parfois erratique du président français Macron, qui put engendrer de l'incompréhension dans la société ukrainienne, c'est l'aide militaire et humanitaire de la République française qui sera le moteur principal dans l'évolution des relations bilatérales franco-ukrainiennes. Dans ce contexte, il est révélateur qu'en cette fin d'année 2022, la France soit de plus en plus qualifiée d'État allié dans le discours des politiques ukrainiens.

Oksana MITROFANOVA

INALCO
Paris, France

oksana.mitrofanova@inalco.fr

Julien PLOUCHART

CY Cergy Paris Université
Cergy, France

plouchartj@aol.com

Références

- AMSILI Sophie, 2022, « Ukraine: Zelensky appelle les entreprises françaises à ne plus sponsoriser la machine de guerre russe », *Les Echos*, 23 mars.
- ANDREANI Gilles, 2017, « Les positions pro-russes de trois des principaux candidats posent question », *Slate*, 17 avril.
- ARJAKOVSKY Antoine, 2014, « Russie-Ukraine: de la guerre à la paix? », *Diploweb*, 12 juillet. Consulté sur Internet (diploweb.com/Russie-Ukraine-de-la-guerre-a-la.html) le 20 janvier 2023.
- ASSELINÉAU François, 2022a, Russie-Ukraine: une guerre de l'OTAN, Le samedi politique, *TV Libertés*, 21 mai. <https://www.youtube.com/watch?v=CeTH55lu8dE>
- ASSELINÉAU François, 2022b, « Une autre lecture du conflit en Ukraine », *Dialogue franco-russe*, 7 septembre. <https://www.youtube.com/watch?v=Zy2Y8sQynCw>
- BASINI Bruna, 2022, « Yves Claude, PDG d'Auchan: Partir de Russie serait inimaginable du point de vue humain », *Le Journal du Dimanche*, 26 mars.
- BOCQUET Adrien, 2022 « J'ai vu des crimes abominables commis par Azov », *Bercoff dans tous ses états*, Sud Radio, 10 mai.
- BOUCHAUD Bastien, 2022, « Le retrait de Russie a coûté plus de 15 milliards d'euros aux champions français de la cote », *Les Echos*, 5 août.
- BRET Cyrille et Florent PARMENTIER, 2015, « La visite de Nicolas Sarkozy à Moscou annonce-t-elle un futur axe franco-russe? », *Slate*, 13 novembre.
- BURKHARD Thierry, 2022, Audition du CEMA devant les députés, 16 décembre. Consulté sur Internet (assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/commissions-permanentes/defense/actualites/audition-du-general-d-armee-thierry-burkhard-chef-d-etat-major-des-armees) le 8 février 2023.
- CASSINI Sandrine, 2022, « Guerre en Ukraine: en France, les voix prorusses tentent de subsister dans les médias traditionnels », *Le Monde*, 16 mars.
- CONESA Pierre, 2022, *Vendre la guerre – Le complexe militaro-intellectuel*, Paris, L'Aube.
- COUET Isabelle, 2022, « Ukraine: Bruno Le Maire amende ses propos sur la "guerre économique" avec la Russie », *Les Echos*, 1^{er} mars.
- DA SILVA Lucas, 2022, « Adhésion de l'Ukraine à l'UE: Emmanuel Macron, Olaf Scholz et Mario Draghi en faveur d'un statut immédiat de candidat », *touteurope.eu*, 17 juin. Consulté sur Internet (touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde) le 30 janvier 2023.
- DAZIANO Laurence, 2019, « Renouer avec un projet européen, de Brest à Vladivostok », *Les Echos*, 22 octobre.
- DE JONG Peer, 2024, « Envoi de troupes en Ukraine "pas exclu" par Emmanuel Macron: la question fait désormais partie des "options", selon un ancien colonel », *franceinfo.fr*, 27 février. Consulté sur internet (https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/manifestations-en-ukraine/envoi-de-troupes-en-ukraine-pas-exclu-par-emmanuel-macron-la-question-fait-desormais-partie-des-options-selon-un-ancien-colonel_6391075.html) le 18 mars 2024.
- DE LARA Philippe, 2018, Shcho v bisa stalosya z Makronom? *Ukrayinsky tyzhden*, vol. 23, n° 551: 44.
- DE VILLEPIN Dominique, *Ukraine: la guerre en Europe*, France 2, 24 février. Consulté sur Internet ([youtube.com/watch?v=GYf2J8p22Ug](https://www.youtube.com/watch?v=GYf2J8p22Ug)) le 5 février 2023.
- DENÉCÉ Éric et Pierre CONESA, 2022, « Guerre en Ukraine: information et réalité », *Dialogue franco-russe*, YouTube, 28 juillet. En ligne (<https://www.youtube.com/watch?v=HQTyD1qQITM>).
- DUBIEN Arnaud, 2014, « Les Mistral seront livrés », *Le courrier de Russie*, 9.

- DURIEUX Jeanne, 2022, « Les sanctions contre la Russie à l'origine de « l'aggravation de l'inflation », pour Marine Le Pen », *Ouest France*, 10 juillet.
- FABIUS Laurent, 2016, *37 quai d'Orsay – Diplomatie française 2012-2016*, Paris, Plon.
- FRANCE DIPLOMATIE, 2022, *Comprendre la situation en Ukraine : la position de la France*, 3 juin. Consulté sur Internet (diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/ukraine/situation-en-ukraine-la-position-de-la-france) le 15 janvier 2023.
- « Frantsuzskiye kompanii gotovy razvivat' svoyu deyatel'nost' na rynkakh Ukrainy », *vchasnik.ua*, 12 juin 2014. Consulté sur Internet (<https://vchasnik.ua/region/266145francuzskie-kompanii-gotovy-k-razvitiyu-v-ukraine>) le 15 février 2023. Cette référence est présente page 6.
- GUCKERT Elie, 2022, « Pourquoi Éric Denécé, expert du renseignement, est adulé par les conspiris », *Conspiracy Watch*, 18 mai.
- HOLLANDE François, 2014, « Déclaration sur la situation politique en Ukraine », *elysee.fr*, 7 mars. Consulté sur Internet (elysee.fr/francois-hollande/2014/03/07) le 3 février 2023.
- HOLLANDE François, 2015, « Déclaration sur l'application des accords de Minsk sur l'Ukraine et sur la situation en Syrie », *elysee.fr*, 2 octobre. Consulté sur Internet (elysee.fr/francois-hollande/2015/10/02) le 5 février 2023.
- HOLLANDE François, 2022, « Il faut continuer à sanctionner la Russie, quoi qu'il nous en coûte », *France Inter*, 8 septembre.
- JARRASSE Jim, 2014, « Un groupe de parlementaires français prorusses en visite à Moscou », *Le Figaro*, 12 septembre.
- JAUVERT Vincent, 2016, *La Face cachée du Quai d'Orsay : Enquête sur un ministère à la dérive*, Paris, Robert Laffont.
- KEOHANE Robert, 1984, *After Hegemony : Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton, Princeton University Press.
- KOLLER Frédéric, 2022, « Emmanuel Macron sur la candidature de l'Ukraine à l'UE : "On ne pouvait pas laisser un vide géopolitique" », *Le Temps*, 23 juin.
- KOVTUN Evgueni, 2014, Pochemu YES ne vvel sektoralnykh sanktsiy dlya Rossii – yazykom tsifr, *nvua.net*, 18 juillet. Consulté sur Internet (nvua.net/publications/Pochemu-ES-ne-vvel-sektoralnyh-sankcii-dlya-Rossii-yazykom-cifr-4078.html) le 1^{er} février 2023.
- LAZAREVA Alla, 2018, « Zadobryty vedmedya », *Ukrayinskyy tyzhden*, vol. 22, n° 550 : 26-27.
- LÉVY Bernard-Henri, 2015, « Frantsiya nachinayet ponimat kakaya podderzhka nuzhna Ukraine » *nv.ua*, 11 janvier 2015. Consulté sur Internet (nv.ua/opinion/franciya-nachinaet-ponimat-kakaya-podderzhka-nuzhna-ukraine-28931.html) le 10 février 2023.
- LÉVY Bernard-Henri, 2022, « Ukraine : la guerre en Europe », *France 2*, 24 février. Consulté sur Internet (youtube.com/watch?v=GYf2J8p22Ug) le 5 février 2023.
- MACRON Emmanuel, 2022a, « Déclaration sur l'attaque militaire de la Russie contre l'Ukraine », *elysee.fr*, 24 février. Consulté sur Internet (elysee.fr/emmanuel-macron/2022/02/24) le 5 février 2023.
- MACRON Emmanuel, 2022b, « Déclaration sur le conflit en Ukraine et les conséquences pour l'économie française », *elysee.fr*, 2 mars. Consulté sur Internet (elysee.fr/emmanuel-macron/2022/03/02) le 5 février 2023.
- MEARSHEIMER John, 2005, « Structural Realism », dans Tim DUNNE, Milja KURKI et Steve SMITH (dir.), *International Relations Theory : Discipline and Diversity*, Oxford, Oxford University Press : 143-168.
- MERCHET Jean-Dominique, 2022, « La France a formé des soldats ukrainiens juste avant l'invasion russe », *L'Opinion*, 12 avril.

- META-DÉFENSE, 2022, « La France va livrer des systèmes d'artillerie mobile CAESAR à l'Ukraine », *meta-defense.fr*, 22 avril. Consulté sur Internet (meta-defense.fr/2022/04/22/la-france-va-livrer-des-systemes-d-artillerie-mobile-caesar-a-lukraine) le 6 février 2023.
- MITROFANOVA Oksana, 2022, « Faire barrage à Le Pen pour l'Ukraine et les Ukrainiens », *Libération*, 19 avril.
- MORCUENDE Adrien, 2015, « Dix députés français vont se rendre trois jours en Russie puis en Crimée », *Le Monde*, 21 juillet.
- NOUGAYREDE Natalie, « La France regarde vers l'Est et plaide pour l'Ukraine en Europe », *Le Monde*, 29 avril 2008.
- ONO-DIT-BIO Christophe, 2022, « Pourquoi l'Ukraine », de BHL, ou Léonidas à Marioupol », *Le Point*, 29 juin.
- PIETRALUNGA Cédric et Élise VINCENT, 2023, « L'armée de terre tire les leçons de la guerre en Ukraine », *Le Monde*, 14 février.
- POTHIER Fabrice, 2017, Pourquoi l'Ukraine devrait faire partie des priorités du Président Macron, *rasmussenglobal*, 5 juillet. Consulté sur Internet (rasmussenglobal.com/media/ukraine-macron) le 25 janvier 2023.
- PRUDHOMME Cécile, 2022, « Guerre en Ukraine : des employés des magasins Leroy-Merlin pris à partie par les clients », *Le Monde*, 25 mars.
- QUEVRAIN Caroline, 2022, « Guerre en Ukraine : quelles marques françaises poursuivent leurs activités en Russie ? », *TF1Infos*, 11 mai.
- Le Monde*, 2022, « Adhésion de l'Ukraine à l'UE : Emmanuel Macron favorable à la création d'une communauté politique européenne », 9 mai.
- SHEHADI Sebastian, 2022, « The Exiting Russia Index : Ranking the countries and sectors that are leading the corporate exodus », *Investment Monitor*, 16 juin.
- THOMANN Pierre-Emmanuel, 2015, « Le couple franco-allemand et les accords de Minsk II embryon de l'Europe européenne ou grande illusion ? », *Eurocontinent*, 6 mars. Consulté sur Internet (eurocontinent.eu/le-couple-franco-allemand-et-les-accords-de-minsk) le 4 février 2023.
- TURCHI Marine, 2014, « Le Front national décroche les millions russes », *Mediapart*, 22 novembre.
- VAISSIE Cécile, 2016, *Les réseaux du Kremlin en France*, Paris, Les petits matins.
- WALTZ Kenneth, 1979, *Theory of International Politics*, New York, McGraw Hill.